



Regard d'élue

"Appliquer le filtre de la Troisième Révolution Industrielle au renouvellement urbain (...): nous devons mettre ces innovations au service de tous les habitants, quel que soit l'endroit où ils vivent."

Extrait du discours introductif d'**Isabelle KERKHOF**, vice-présidente de la Communauté urbaine de Dunkerque au développement de la solidarité intercommunale et trésorière de l'AGUR, lors du séminaire REV'URBAIN.



© CUD



Définitions

La Troisième Révolution Industrielle (TRI): d'après la théorie de l'économiste Jeremy RIFKIN, période clef de l'Histoire récente où de nouvelles sources d'énergie et de nouveaux moyens de communication bouleversent en profondeur les modes de production.

C'est sur la base de cette théorie que la politique régionale "REV3" a été élaborée (cf. cahier 14).

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU): révélé en décembre 2014, il fixe une contribution de l'État de 5 milliards d'euros sur 10 ans. En France, 200 quartiers dits "d'intérêt national", bénéficieront de financements exceptionnels (4,15 milliards d'euros). Par ailleurs, 200 autres quartiers dits "d'intérêt régional" bénéficieront de financements plus réduits (850 millions d'euros) (cf. cahier 15).



Les quartiers prioritaires dans le Dunkerquois



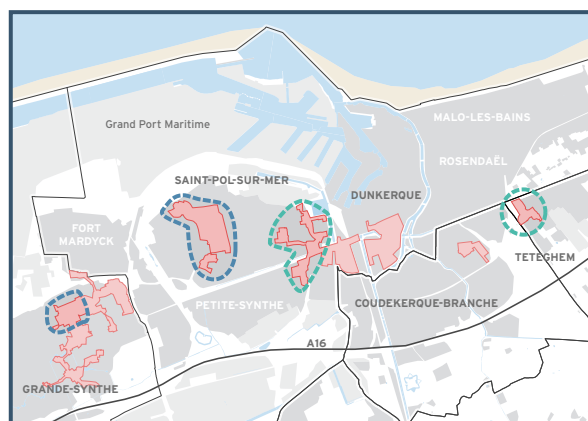
Quartiers prioritaires (au 1^{er} janvier 2015)

Sites d'enjeu national

1. Grande-Synthe: îlot des Peintres
2. Saint-Pol-sur-Mer: Quartiers Ouest

Sites d'enjeu régional

3. Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer
Île Jeanty - Plan d'Eau, Banc Vert,
Carnot - Dolet
4. Tétéghem, Coudekerque-Village
Degroote



© AGUR



Cahier introductif (numéro 16) d'une série de Cahiers de l'AGUR, à suivre:

Numéro 16.1

La Troisième Révolution Industrielle dans le **cadre bâti** des quartiers prioritaires

Numéro 16.2

La Troisième Révolution Industrielle dans **l'espace public** des quartiers prioritaires

Numéro 16.3

La Troisième Révolution Industrielle **pour les habitants** des quartiers prioritaires



REV'URBAIN, INNOVER POUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Les projets de nouveaux quartiers offrent souvent l'occasion d'innover à travers les aménagements urbains et paysagers, la conception architecturale, l'efficacité énergétique ou encore le développement des nouvelles technologies.

Dans les quartiers aujourd'hui en difficulté, l'intégration de ces innovations a une importance tout à fait particulière. Chacune peut constituer un élément de réponse aux difficultés sociales et économiques que traversent de nombreux ménages en améliorant leur pouvoir d'achat et leur capacité d'agir.



Les opportunités semblent nombreuses: une plus grande efficacité énergétique pour diminuer les factures de chauffage, des solutions de mobilité innovantes pour décloisonner les quartiers, des dispositifs d'acculturation au numérique pour renforcer l'inclusion sociale... Aussi doivent-elles être pensées en cohérence avec les enjeux territoriaux et les aspirations des habitants.

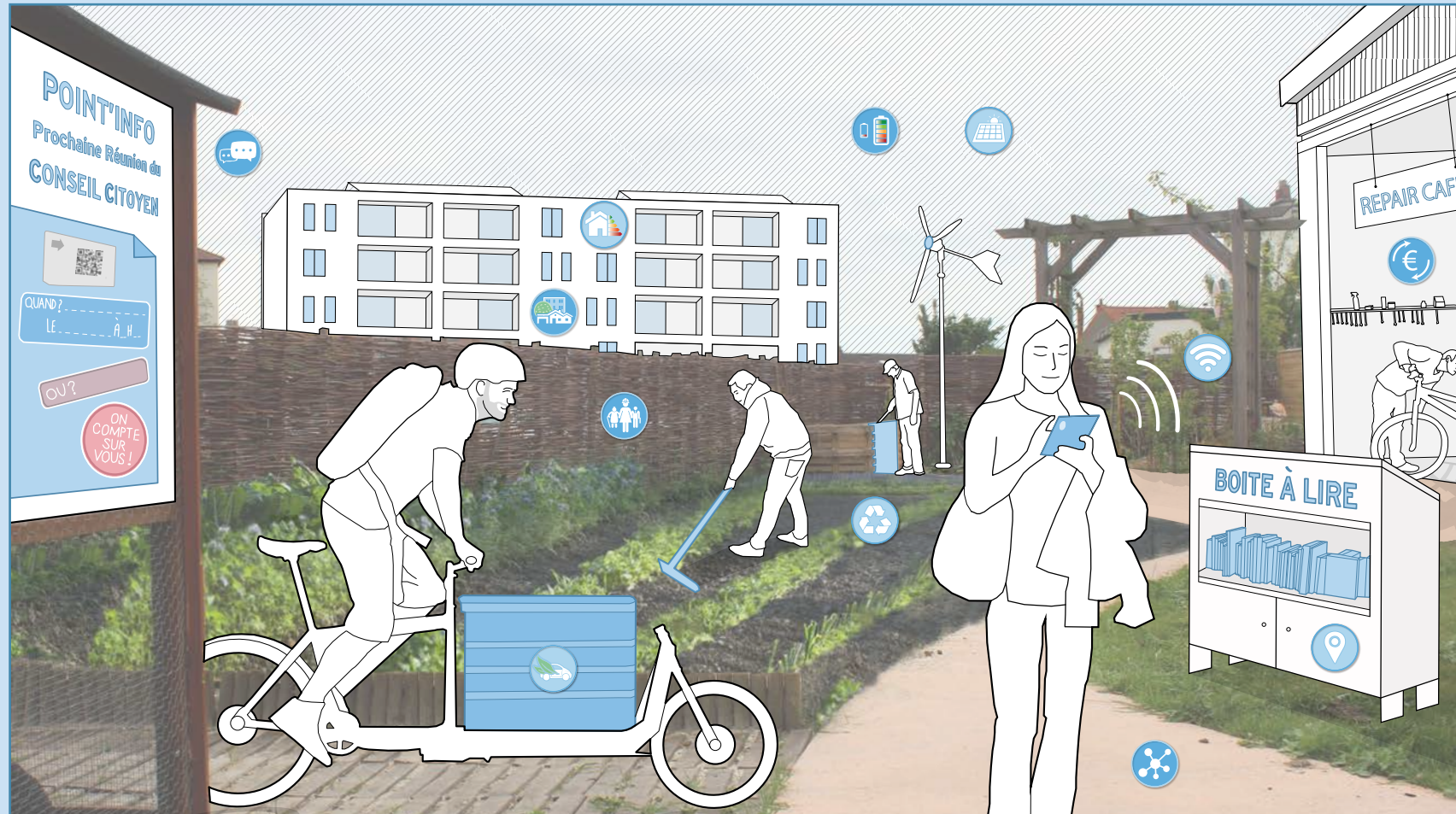
En organisant le séminaire REV'URBAIN le 21 juin 2017 à Dunkerque, l'AGUR a souhaité mettre en lumière les opportunités qu'offre la Troisième Révolution Industrielle (TRI) "REV3" dans les projets de renouvellement urbain. L'objectif: faire de ce nouveau modèle économique et sociétal une chance pour la ville de demain, et pour tous ses habitants.

REV'URBAIN, INNOVER POUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Porteurs d'objectifs ambitieux, les projets du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) se concrétisent par d'importantes transformations dans les quartiers concernés: bâti rénové ou reconstruit, espaces publics réaménagés, liens renforcés avec le reste de la ville et de l'agglomération et nouveaux services pour les habitants.

Autant d'échelles où peuvent être mobilisées les innovations de la REV3.

PILERS « TRI - REV3 »	
NUMÉRIQUE ET INTERNET DES OBJETS	
ÉNERGIES RENOUVELABLES, PRODUCTION & STOCKAGE	
RÉVOLUTION DES MOBILITÉS	
TRANSFORMATION DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI	
ÉCONOMIE CIRCULAIRE	
ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DU PARTAGE	



PRIORITÉS « NPNRU »	
	DIVERSITÉ DE L'HABITAT ET MIXITÉ SOCIALE
	EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
	MOBILITÉ DES HABITANTS ET OUVERTURE DES QUARTIERS
	DENSITÉ DE QUARTIER ADAPTÉE À SON ENVIRONNEMENT
	INSERTION PAR L'ÉCONOMIE
	IMPLICATION DES HABITANTS



Des actions concrètes à l'échelle du CADRE BÂTI

- Intégrer les logements à des **réseaux d'énergies renouvelables**,
- Réhabiliter les logements dans un souci de **sobriété énergétique** et de **qualité d'usage** renforcée pour les adapter aux évolutions sociétales,
- Construire des **logements passifs** pour maîtriser ses consommations d'énergie,
- Construire des bâtiments autonomes énergétiquement en leur permettant de **produire** et de **stocker les énergies**,
- Adapter les bâtiments aux évolutions économiques et culturelles, en aménageant les parties communes pour en faire des **espaces de convivialité, de partage, voire d'économie locale**,
- Intégrer des **outils numériques**, et notamment **domotiques**, de la conception à la gestion du logement et des bâtiments pour renforcer leurs performances et automatiser l'habitat,
- Développer **l'écoconstruction** pour respecter l'environnement et le bien-être des habitants,
- Prendre en compte la gestion durable des **déchets de la construction**.



Des actions concrètes à l'échelle des ESPACES PUBLICS

- Favoriser l'ouverture des quartiers en les intégrant à des **réseaux de transports** communautaires et multipolaires, notamment par la diffusion de **services numériques**,
- **Mutualiser les déplacements** et valoriser les **modes doux**, développer les **sites propres** et requalifier les anciennes structures devenues obsolètes,
- Conjuguer une plus grande **densité urbaine** à une **qualité de vie** accrue,
- Valoriser la **biodiversité** ainsi que la **végétation en ville** et revitaliser les anciennes friches industrielles et commerciales ainsi que les cœurs d'îlots,
- Soutenir les activités économiques locales qui s'insèrent dans des démarches **d'économie circulaire**, notamment **l'agriculture urbaine**,
- **Produire et stocker l'énergie au sein même des quartiers**, notamment pour alimenter les équipements publics,
- Réduire la consommation énergétique des espaces publics en remplaçant les **mobiliers urbains** déclassés et énergivores,
- Favoriser **l'innovation programmatique** et l'adaptabilité pour composer des espaces publics fédérateurs et peu consommateurs (foncier, énergie...).



Des actions concrètes à l'échelle des HABITANTS

- Assurer l'existence d'**instances citoyennes** permettant le dialogue autour des projets et favorisant les initiatives (conseils citoyens...),
- Favoriser l'émergence de **lieux ressources**, favorables à l'initiative citoyenne, à **l'insertion sociale et professionnelle** (tiers lieux...),
- Impliquer les habitants dans la **gestion urbaine de proximité**, à l'échelle de leur résidence et de leur quartier,
- Proposer des **alternatives en termes de mobilité** pour favoriser l'accès à l'emploi,
- Favoriser la **formation professionnelle** au travers des projets urbains (métiers de la construction, services à la personne, numérique...),
- Faciliter l'échange de biens et de services, le partage de savoir-faire par la mise en place de **réseaux de quartiers**,
- Mettre en œuvre une **politique de réduction et de valorisation des déchets**,
- Accompagner le développement du **travail indépendant** par l'appui logistique et la création de **lieux connectés** (incubateurs, coworking...).